

Liste du matériel 7-8H



Des chèques d' « aide à la Jeunesse » et un chèque scolaire primaire vous ont été fournis par le dicastère Jeunesse, Formation et Cohésion sociale : n'oubliez pas de les utiliser pour vos achats effectués auprès des commerces de la commune.

A amener le premier jour d'école :

- Un sac d'école pouvant contenir un classeur A4
- Une paire de pantoufles (tenant bien aux pieds)
- Un porte-documents rigide grandeur A4, avec 12 compartiments
- Un tablier ou une vieille chemise pour la peinture
- Des baskets de gymnastique (pas de semelles noires svp) + un sac de gym
- Des mouchoirs en papier
- Un casque audio ou écouteurs avec prise jack

- **Une trousse avec :**
 - 1 taille -crayon
 - 1 paire de ciseaux, bout pointu, attention : gaucher ou droitier
 - 2 bâtons de colle (22 gr) sans couleur ou odeur
 - 1 crayon à papier HB
 - 1 stylo rouge
 - 1 gomme de bonne qualité
 - 2 Stabilo surligneurs de couleurs différentes
 - 1 plume ou roller avec cartouches de rechange + effaceurs (si plume)
 - 1 compas de bonne qualité (Kern)

- 1 boîte de crayons de couleur (12 minimum) – de préférence Caran d'Ache
- 1boîte de feutres (12 minimum) – de préférence Caran d'Ache



S'il est en bon état, le matériel de l'année scolaire passée peut être réutilisé. Essayons d'éviter le gaspillage et pensons au développement durable.

Merci de mettre le prénom sur toutes les affaires appartenant à votre enfant.

Remarques :

- Ce matériel devra être contrôlé et renouvelé par vos soins en cas de perte ou d'usure.
- Les fournitures complémentaires seront transmises par l'école. En cas de perte ou de dégât intentionnel sur du matériel de classe, celui-ci est remplacé aux frais des représentants légaux.

Bon été à tout le monde

